

0492061Z  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
15 IMPASSE AMPERE  
49035 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 0241721050

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 2  
Numéro d'enregistrement : 24  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 28  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 28/01/2021  
Réuni le : 09/02/2021  
Sous la présidence de : Jery Cerisier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77  
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3  
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique  
**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier**  
Année d'exercice : 2020  
Budget d'origine :  
Budget primitif : [X]  
Budget annexe : [ ]  
Réserves :  
Avec réserves [ ]  
Sans réserve [X]  
Pièce(s) jointe(s)  
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Résultats du vote  
Sufrages exprimés : 24  
Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Blancs : 0  
Nuls : 0

0492061Z  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
15 IMPASSE AMPERE  
49035 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 0241721050

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption ordre du jour

Numéro de séance : 2  
Numéro d'enregistrement : 25  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 28  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 28/01/2021  
Réuni le : 09/02/2021  
Sous la présidence de : Jery Cerisier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
-  
**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**  
Pièce(s) jointe(s)  
 Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :  
Les membres du Conseil d'Administration adoptent l'ordre du jour du Conseil d'Administration.

<b>Résultats du vote</b>	
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Angers, 28 janvier 2021

Le Proviseur

Lycée Général et  
Technologique  
Auguste et Jean RENOIR

Secrétariat  
Christelle DUPAS

☎ 02.41.72.10.50

e-mail : ce.0492061z@ac-nantes.fr

15, Impasse Ampère  
BP 3512  
49035 ANGERS Cedex 01

Aux Membres du Conseil d'Administration,

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux travaux du conseil d'administration qui se réunira le :

**Mardi 9 février 2021, à 17h30**  
**Salle de devoirs au lycée Auguste et Jean Renoir**

#### ORDRE DU JOUR

- Point de situation sur les postes pour la rentrée 2021 à partir du projet de TRM (Tableau de Répartition des Moyens)
- Contrats et conventions
- Décisions budgétaires modificatives 2020
- Compte financier 2020
- Décisions budgétaires modificatives 2021
- Questions diverses

*- point sur la situation du personnel technique,  
- dépenses : M. Jouve Sandrine  
- Plan de construction pédagogique  
- Préparation de la TRA*



Jéry CERISIER

P.S. : Toute question ne relevant pas des points prévus à l'ordre du jour devra être formulée par écrit auprès du chef d'Etablissement au minimum 48 heures avant la date du Conseil.

Les documents préparatoires au conseil vous seront transmis ultérieurement.

0492061Z  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
15 IMPASSE AMPERE  
49035 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 0241721050

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Demi-journée banalisée

Numéro de séance : 2  
Numéro d'enregistrement : 26  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 28  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 28/01/2021  
Réuni le : 09/02/2021  
Sous la présidence de : Jery Cerisier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**

Pièce(s) jointe(s)  
[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration émet un avis favorable à l'organisation d'une demi-journée banalisée "Talents des lycéens et du personnel" le vendredi 22 avril à partir de 14h00.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 24  
Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Blancs : 0  
Nuls : 0

0492061Z  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
15 IMPASSE AMPERE  
49035 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 0241721050

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 28/01/2021

Réuni le : 09/02/2021

Sous la présidence de : Jery Cerisier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du 01/02/2021

Sur la :

[X] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;  
[ ] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration vote, pour avis, sur les principes généraux de l'organisation de la répartition de la dotation horaire globalisée et ses impacts sur les besoins disciplinaires.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	5
Contre :	15
Abstentions :	4
Blancs :	0
Nuls :	0

DGH: 1014 HP + 117 HSA = 1130,5

[Rentrée 2020 : 1022,5 HP + 1114 HSA = 1135,5]

Besoins	Apports	DIFF	Décharge	Tps partiel	CSD(h)	CSR(h)	BMP(h)	Stagiaire	Création	Suppression	HP	HSA
PHILOSOPHIE	41	36	-5								36	5
LETT MOD	104,2	114	9,8		-5	-10					99	5,2
ALLEMAND	16	18	2		-2						16	0
ANGLAIS	121,6	102	-19,6		-3		18				117	4,6
ESPAGNOL	62	54	-8								58	4
HIST GEO	136,5	108	-28,5				18				126	10,5
SES	41	33	-8		-7,5						36,5	4,5
MATHS	133,2	126	-7,2			-7					119	14,2
PHYS CHIM	102,5	99	-3,5		-5	-12					88	14,5
SVT	78,3	78	-0,3		-7,5	-4,5					74	4,3
ARTS PLA	21	18	-3								18	3
EPS	64	54	-10								62	2
ARTS APPLIQUES	10	0	-10				10				10	0
CINE-AUDIO	22,8	0	-22,8				22				22	0,8
EC, COM ORG GRH	20,3	15	-5,3		-5						15	5,3
EC, COMPTA FIN	44	36	-8			1					37	7
EC, GES MARK	60	54	-6								54	6
BTS COM,ENTRP.	43,5	30	-13,5								30	13,5
DOCUMENTATION	3	3	0								0	3
TOTAL	1121,9	978	-143,9								1074	1124,9

Pour vote en Conseil d'Administration

Légende :

BMP (h)	Bloc de moyens provisoires
CSR (h)	Complément de service reçu
CSD (h)	Complément de service donné

VOTE : ... "Pour avis sur les principes généraux de ventilation de la DGH2021 par discipline"

Remarques (comparaison avec 2020)	
Observations	HSA
Mme Loiseau-Delhon : 10h CAV + décharge ARA 5h	5,2
rq : -3,5H : suppression 3,5h ARA 5h	
Monseigneur Loiseau : CSD 2h avec ...	0
rq : -2H : 2cp au lieu de 3cp en 1ere	
Départ en retraite de Mme Garnier - poste au mouvement ?	4,6
Mme Bourdier en attente du résultat de concours de per dir ; CSR 4h avec ...	4
Départ en retraite de Mme Prevost - poste au mouvement ? ; BMP 18h	10,5
avec en projet de créer un poste spécifique R2022	
CSR 11h avec Mme Bouchou (Lycée de Segre) ?	4,5
rq : -3H : spe term : 3xh au lieu de 3x7h	
M. Derouet 12h CAV (en projet 8h) - Montant décharge M. Petit : 5h -	14,5
avec en retraite de M Clémenceau - poste passé au mouvement - CSR	
8h avec ... ? (Départ en retraite Mme Risse - poste au mouvement ?)	
rq : projet de calibration des salles de classes à 24	
(récup possible : envlron +8H)	
ARTS PLA	21
EPS	64
ARTS APPLIQUES	10
M. Cartier sur le BMP ?	0
CSR 8h avec ...	2
Mme Loiseau-Delhon 10h, M. Derouet 8h, Laurence Girard 18HP en doc +	0,8
HSA (en HSE sur l'année) ; CSR (techniques-chimie ou autre) 4h avec ...	
CSR 5h+1h = 6h avec ...	5,3
Poste de M. Bugel au mouvement.	7
Mme Mourassim en attente de confirmation sur le poste spécifique BTS	13,5
Attention remontrée STS : Mme Loiseau est à service de 0,2h	
Attention : HSA à verser à Mme Girard en HSE mensuellement, prises	3
sur les HSA restantes	0

0492061Z  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
15 IMPASSE AMPERE  
49035 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 0241721050

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption procès-verbal Conseil d'Administration du 24/11/2020

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 28/01/2021

Réuni le : 09/02/2021

Sous la présidence de : Jery Cerisier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

- **Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**

Pièce(s) jointe(s)

Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 novembre 2020.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 23

Pour : 22

Contre : 1

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

## Lycée Renoir - Année scolaire 2020-2021

- CA n°1 -

Mardi 24/11/2020

Présents : voir liste d'émargement annexée.

Le quorum est atteint.

### 1. Adoption ordre du jour

VOTE

Adoption (Unanimité).

### 2. Adoption PV dernier CA (29/06/2020)

Plusieurs parents d'élèves déplorent ne pas en avoir été destinataires, d'où leur abstention. De plus, à la lecture effectuée par M. le proviseur, certaines corrections apportées des représentants auraient été mal retranscrites.

M. le proviseur assure les parents de sa vigilance quant à ne pas reproduire ces erreurs d'envoi. Il assure que les corrections suggérées ont bien été prises en compte, admettant avoir adressé pour la séance une version antérieure aux membres du CA.

VOTE

Adoption (19 pour, 6 abstentions).

### 3. Règlement intérieur du CA

Reconduction de la version actuellement en vigueur.

M. le proviseur indique que, bien que fixée à 20h15 dans ledit règlement, l'horaire de fin des séances peut être modifié « en cas de nécessité, après accord des membres présents. »

VOTE

Adoption (Unanimité).

### 4. Installation des délégations et instances

⇒ Tableau des commissions et instances

VOTE



Adoption (Unanimité).

⇒ *Délégation 1 – CA à la commission permanente*

Le CA délègue à la commission permanente les attributions suivantes :

- La programmation et les modalités de financement des voyages scolaires
- L'adhésion à tout groupement d'établissements
- L'acceptation des dons et legs
- Les relations avec les associations de l'établissement

VOTE

Adoption (24 pour, 0 contre, 1 abstention).

⇒ *Délégation 2 – CA à l'ordonnateur*

Autorisation de conclure des marchés à incidence financière annuelle, dans le cadre du principe de l'annualité budgétaire.

VOTE

Adoption (23 pour, 0 contre, 2 abstentions).

⇒ *Délégation 3 – CA au chef d'établissement*

Autorisation d'organiser des sorties scolaires avec une participation demandée aux familles inférieure à 50 €.

VOTE

Adoption (Unanimité).

⇒ *Délégation 4 – CA à l'agent comptable*

Le CA autorise l'agent comptable à ne pas saisir un huissier de justice pour toutes les créances d'une valeur inférieure à 50 €.

Le CA autorise l'agent comptable à procéder au recouvrement des créances contentieuses par la voie de la saisine d'un huissier de justice ou par la procédure d'avis à tiers détenteur.

VOTE

Adoption (Unanimité).

## 5. Bilan de la rentrée

M. le proviseur détaille quelques aspects importants de la rentrée scolaire, qu'il estime globalement satisfaisante.

- 905 élèves, 10 en moins par rapport à la précédente rentrée.
- Tous les lycées angevins sont bien remplis, Renoir en premier lieu.
- Pas de refus d'inscription d'élèves du secteur, « *contrairement à ce qui s'est produit au sein d'autres établissements.* »

Pour la dotation en moyens d'enseignement concernant l'année scolaire 2021-2022, la demande sera basée sur la simulation de 940 élèves inscrits.

#### 6. Plan de continuité pédagogique – COVID-19

M. le proviseur revient dans le détail sur le plan présenté en CHS.

- Présence, en demi-journée, de chaque élève. 50 % des lycéens ainsi présents chaque jour ; « *Il est fondamental de pouvoir garder le lien avec eux. Je veux souligner le bon travail de la Vie scolaire pour l'accueil des élèves habitant loin et contraints de rester dans l'établissement.* »
- Aménagements possibles pour les enseignements à enjeux en Terminale.
- « *Le masque est porté tout le temps. Nous n'avons pas connu de cas de transmission de COVID dans l'établissement, au sens de l'ARS, estime M. le proviseur. Les trois cas-contact déclarés en EPS ne remettent pas en cause la qualité du protocole mis en place. L'établissement reste très sécurisé grâce aux travail des équipes et des réflexes civiques de tous.* »
- Il évoque la restauration scolaire, le point vulnérable, où ont persisté des difficultés pour appliquer la distanciation.

M. Soulard, proviseur adjoint, réaffirme que « *la vigilance de tous doit se poursuivre hors de l'enceinte de l'établissement et du cadre scolaire. Il n'est pas indiqué que 10 élèves se retrouvent entre eux, dans un appartement, pour manger.* »

« *Nous essayons de limiter les dégâts sur le plan pédagogique, ont indiqué plusieurs représentants des enseignants. Nous tenons compte des situations personnelles exacerbées par le contexte.* »

19h40 : Départ de M<sup>me</sup> Camara-Tombini. 24 (23) votants présents.

#### 7. Projet d'établissement 2021-2025

M. le proviseur détaille l'avancée du futur projet d'établissement, prévu sur les années 2021 à 2025. Il espère le voir finalisé en juin 2021.

Une journée banalisée, le mardi 10 novembre a été organisée pour y travailler, avec 10 ateliers programmés, mêlant toutes les catégories de personnels du lycée. « *Nous essaierons d'y associer au mieux les élèves et les parents, avec des modalités encore à déterminer, au vu du contexte sanitaire* », a complété M. le proviseur.

Trois axes de rédaction ont été présentés :

- Le numérique ;
- La culture ;
- La réussite et l'engagement citoyens.

A la demande de M<sup>me</sup> Paudat, représentante des parents d'élèves, le compte-rendu de cette journée sera diffusé à temps pour le prochain CA.

*« Si le projet n'était pas prêt en juin, au vu du contexte particulier pour ne pas nous précipiter au risque de vous présenter un projet qui ne rassemble pas, nous pourrions le traiter au premier trimestre de l'année 2020-21, conclut M. le proviseur. Nous prendrons le temps pour bien penser et bien rédiger ce document. »*

#### **8. Ventilation des IMP (Indemnités pour missions particulières)**

Chaque année, des indemnités sont allouées aux enseignants et CPE. Elles sont accordées pour l'accomplissement de tâches en plus de leurs missions habituelles.

La répartition de ces IMP est décidée en conseil pédagogique. Le CA est amené à la valider. Leur volume global est attribué par le Rectorat.

*« Ce tableau permet de donner un éclairage bienvenu sur des actions précises », souligne M. le proviseur.*

1 IMP taux plein représente 1250 € annuels.

#### **VOTE**

Adoption (23 pour, 1 abstention, 0 contre).

#### **9. Admission en non-valeur**

Une créance de 41,30 € due au lycée ne peut pas être recouvrée. Il est demandé de solder (abandonner) la créance.

#### **VOTE**

Adoption (Unanimité).

#### **10. Contrats et conventions**

⇒ Convention GRETA-CFA

Soutien à la formation continue publique. Mise à disposition possible de locaux et de moyens. Tous les EPLE d'un département font partie intégrante désormais le GRETA-CFA.

VOTE

Adoption (19 pour, 2 abstention, 3 contre).

⇒ Convention exposition nomades Montreuil-Bellay

Mise à disposition par le centre régionale « Terres et Libertés » d'une exposition sur l'internement des nomades à Montreuil-Bellay durant la Seconde guerre mondiale. Montant : 150,00 €.

VOTE

Adoption (Unanimité).

⇒ Convention adhésion Terre des Sciences

Année scolaire 2020-2021. Montant : 60€.

VOTE

Adoption (Unanimité).

⇒ Convention jumelage – Compagnie Internationale 2020

Interventions pour de la formation à l'oral auprès des élèves, pour l'année civile 2020.

VOTE

Adoption (Unanimité).

⇒ Convention jumelage – Compagnie Internationale 2021

Interventions pour de la formation à l'oral auprès des élèves, pour l'année civile 2021.

VOTE

Adoption (Unanimité).

⇒ Convention région Pays Loire – Gratuité ressources pédagogiques

Consommer toute l'enveloppe de crédits pour des manuels scolaires d'ici le 30/09/2021.

VOTE

Adoption (Unanimité).

⇒ Groupement de commandes 2021-2023 – Acceptation marché

Proposition émise par les membres du groupement de commandes et de services du lycée Renoir et la CAO (commission d'appel d'offres) dudit lycée, établissement coordonnateur, concernant la fourniture de papier blanc (lot 1), de fournitures de bureau (lot 2) et de produits d'hygiène (lot 3). Le marché est d'une durée d'un an (01/01/2021 – 31/12/2021), renouvelable deux fois, pour un montant annuel estimé de 5.060,90 € HT.

#### VOTE

Adoption (Unanimité).

### 11. Paréo 2021

Principe : demande d'équipement en matériel au conseil régional.

Doit d'abord être votée la sortie d'inventaire, de matériels repris par la Région des Pays de la Loire et redistribué ensuite, selon une politique de la Région. Ce matériel sera remplacé.

#### VOTE

Adoption (Unanimité).

### 12. Logements de fonction – Modification des charges locatives

11 logements dans la cité (6 dépendent du CR, 5 du CD49).

Les redevances sont fixées par le service des Domaines, pour fixer le montant des loyers.

Les fluides sont facturés au réel, avec des sous-compteurs, sauf pour le chauffage. Les coûts doivent être réactualisés. Il est demandé d'accepter l'acceptation desdits coûts.

#### VOTE

Adoption (23 pour, 1 abstention, 0 contre).

20h15 : départ de Mme Lison Duchesne. 23 (22) votants restantes

### 13. Logements de fonction – Attribution

Présentation de la situation d'occupation des logements, des occupants et de leurs statuts (NAS – Nécessité absolue ou de service ou COP - convention d'occupation à titre précaire).

3 logements demeurent vacants. « L'un devrait être prochainement loué à Mme Chloé COLAS, assistante d'éducation au lycée, détaille M. Guillaume, adjoint-gestionnaire. Le logement attribué à l'adjoint-gestionnaire n'est pas en état d'être loué. Le logement attribué au principal adjoint est en attente, car il sera peut-être de nouveau occupé l'année scolaire prochaine. »

Sur la location des logements appartenant au Conseil départemental de Maine-et-Loire, la collectivité perçoit 25 % des loyers.

M<sup>me</sup> Loiseau demande si des logements peuvent être mis à disposition d'étudiants, au regard de la pénurie actuelle de logements étudiants. « *Ces logements ne peuvent être loués qu'à des personnes dépositaires d'une mission de service public*, explique M. Guillaume. *Cela n'étant pas le cas pour les étudiants, il est impossible de leur mettre à disposition.* »

M. Cerisier salue le travail de M. Guillaume et de son équipe sur ce dossier de gestion locative qui est en place depuis deux ans.

#### VOTE

Adoption (22 pour, 1 abstention, 0 contre).

20h25 : Départ de M<sup>me</sup> Le Bail. 22 (21) votants restants.

#### 14. Décisions budgétaires modificatives (DBM)

⇒ DBM 2020 - n°4

Ajustement d'ouvertures de crédits au regard des montants des subventions réellement perçues.

⇒ DBM 2020 - n°5

Prélever 9.000 € sur le fonds de roulement (= réserves) du lycée (28.000 € à l'heure actuelle) pour les reverser au collège, afin de compenser les pertes de recettes du service de restauration, rattaché au collège. Les recettes du service de restauration ont été plus faibles que prévu, en raison de la moindre fréquentation liée à la COVID-19.

Il s'agit d'éviter les impayés en fin d'exercice et de perturber le bon fonctionnement du SRH.

Cette DBM doit être votée, car elle possède un impact sur la trésorerie de l'établissement.

« *Il est nécessaire d'aider le service de restauration, mais le fonds de roulement du lycée devient insuffisant* », signale M. Guillaume.

#### VOTE

Adoption (Unanimité).

20h32 : départ M<sup>me</sup> Davy Chan Chao Sun. 21 (20) votants restants.

#### 15. Tarifs 2021 – Dégradations et pertes, services

Adoption du tableau des tarifs pour remplacements de cartes, de clés, de carnets de correspondance, etc.

## VOTE

Adoption (Unanimité).

### 16. Budget

M. Guillaume détaille les orientations et faits saillants du budget 2021.  
Il rappelle la signification des différents domaines et services.

- Les crédits pédagogiques affectés par la Région Pays de la Loire sont en hausse de 4.000 €.
- En 2020, environ 5.000 € ont été affectés à l'achat de produits « Covid » (gel et autres).  
La hausse de la dotation accordée par la Région a permis d'amortir ces dépenses imprévues, au même titre que les recettes issues des locations de logements.
- « *Combinée à une gestion efficiente, la hausse de la dotation nous permet de faire face à ces aléas et de conserver un budget dynamique, dans une année particulière, car sans voyage* », synthétise M. Guillaume.

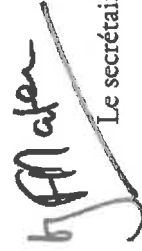
## VOTE

Adoption (Unanimité).

### 17. Questions diverses

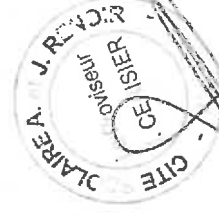
- Utilisation compliquée du Wifi dans le lycée : « *La question sera abordée lors du prochain conseil pédagogique* », indique M. le proviseur.
- Réflexion sur la spécialité à créer « droit et grands enjeux du monde contemporain » : « *La question sera abordée lors du prochain conseil pédagogique* », indique M. le proviseur.
- Suivi de réunions à distance, quand celles-ci ont lieu en présentiel ; l'acquisition d'un micro multidirectionnel est en cours. « *La formation au maniement de cet outil est essentielle* », souligne M. le proviseur.

Fin de la séance : 20h55.



Le secrétaire de séance,

M. Jean-François MATER,



Le proviseur,

M. Jéré CERISIER

# LISTE D'EMARGEMENT DES REPRESENTANTS AU C.A.

Mardi 24 novembre 2020

## Membres de droit




MEMBRES DE DROIT	SIGNATURE
CERISIER Jéry	
SOULARD Jean-Christophe	
LACROIX Jacques	
GUILLERME Christophe	
REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE	SIGNATURE
CAMARA TOMBINI Silvia	
PRIME Isabelle	
JEANNETEAU Paul	Excusé
PRETROT Laurent	Excusé
GERAULT Laurent (suppléant)	
BRANCOUR Roch (suppléant)	
PERSONNALITES QUALIFIEES	SIGNATURE
PAULEZEC Gilbert	Excusé







## Personnel d'enseignement et d'éducation :

TITULAIRES	SIGNATURE
ROCHEREAU Christine	
BOURSIER Christine	
COLAS Chloé	
CURIE Claire	
JACQUIER-SECHET Sylvie	
LE BAIL Maëlle	
LOISEAU Françoise	
SUPPLEANTS	
DECULTOT Anne	
GAGNERIE Bruno	
JANIN François-Xavier	
LEMARTINEL Alain	
LOISEAU DELHON Anne	
LEPAGE Bernard	
MICHEL Johan	

### Personnel A.T.S.S. :






TITULAIRES	SIGNATURE
DUPAS Christelle	
MATER Jean-François	
MEANARD Nathalie	
<b>SUPPLEANT</b>	
JUGON Anita	

### Elèves :

TITULAIRES	SIGNATURE
LECOMTE Camille	
DUCHESNE Lison	
DAVY CHAN CHAO SUN Shaina	
SADICK DOUGA Assia	
NGOUBOU-NGASSA-Emmanuelle LEFEVRE ANTOINE	
<b>SUPPLEANT</b>	
CHAMBERT Maxime	
CHAMPION Antoine	

LAFAILLETTE Maéliann	
PRIEUR Eloïse	
CAVOLEAU Jocelin	

**Parents d'élèves :**

TITULAIRES	SIGNATURE
BRANCHU Philippe	
BILLARD Christelle	
AMGHAR Tassadit	
PAUDAT BLUTEAU Lucie	
HUGUENIN Thierry	
<b>SUPPLEANT</b>	
CROIX Catherine Remplace Philippe BRANCHU	
BRISSET Anne	
JOUSSET Josiane	
GILLES Christine	
BOERI Claire	

0492061Z  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET JEAN RENOIR  
15 IMPASSE AMPERE  
49035 ANGERS CEDEX 01  
Tel : 0241721050

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 2  
Numéro d'enregistrement : 29  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 28  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 28/01/2021

Réuni le : 09/02/2021

Sous la présidence de : Jery Cerisier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article.R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du 01/02/2021

Sur la :

[X] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;  
[ ] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui [ ] Non

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration émet un avis favorable à la création d'un poste en histoire-géographie.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :

24

Pour :

24

Contre :

0

Abstentions :

0

Blancs :

0

Nuls :

0

DGH: 1014 HP + 117 HSA = 1130,5

Rentée 2020 : 1022,5 HP + 114 HSA = 1136,5

	Postes provisionnés	DFF	Apports	Decharge	Tps partiel	CSD(h)	CSR(h)	BMP(h)	Stagiaire	Creation	Suppression	HP	HSA	Observations	Remarques (comparaison avec 2020)
PHILOSOPHIE		41	36	-5								36	5		
LETT MOD		104,2	114	9,8								99	5,2	Mme Lotoseau-Dehon : 10h CAV + décharge ARA 5h	
ALLEMAND		16	18	2								16	0	Monsieur Lotoseau : CSD 2h avec ...	rq : -2H : Zgp au lieu de 3gp en 1ere
ANGLAIS		121,6	102	-19,6								117	4,6	Départ en retraite de Mme Garnier - poste au mouvement ?	
ESPAGNOL		62	54	-8								58	4	Mme Bourdier en attente du résultat de concours de per dir : CSR 4h avec ...	rq : -2H : egps au lieu de 7gps en Term
HIST GEO		136,5	108	-28,5								126	10,5	Départ en retraite de Mme Prevost - poste au mouvement ? ; BMP 18h avec ...	
SES		41	33	-8								36,5	4,5	CSR 11h avec Mme Bouchou (lycée de Segre) ?	
MATHS		133,2	126	-7,2								119	14,2		
PHYS CHIM		102,5	99	-3,5								88	14,5	M. Derouet 12h CAV (en projet 8h) - Montant décharge M. Petit : Sh -	rq : -3H : spe term : 3x6h au lieu de 3x7h
SVT		78,3	78	-0,3								74	4,3	CSR 8h avec ...	rq : projet de calibrage des salles de classes à 24 (recup possible : environ +8h)
ARTS PLA		21	18	-3								18	3	CSR 8h avec ...	rq : projet de calibrage des salles de classes à 24 (recup possible : environ +8h)
EPS		64	54	-10								62	2	CSR 8h avec ...	
ARTS APPLIQUES		10	0	-10								0	0	M. Cartier sur le BMP ?	
CINE-AUDIO		22,8	0	-22,8								22	0,8	Mme Lotoseau-Dehon 10h, M. Derouet 8h, Laurence Girard 18HP en doc + 3HSA (en HSE sur l'année) ? ; CSR (bibliothèques-chimie ou autre) 4h avec ...	
EC, COM ORG GRH		20,3	15	-5,3								15	5,3	CSR 5h+1h = 6h avec ...	
EC, COMPTA FIN		44	36	-8								37	7	Poste de M. Bugel au mouvement.	
EC, GES MARK		60	54	-6								54	6		Attention remontée STS
BTS COMENTRP.		43,5	30	-13,5								30	13,5	Mme Mourassin en attente de confirmation sur le poste spécifique BTS	Attention : Mme Lotoseau est à service de 0,2h
DOCUMENTATION		3	3	0								0	3	sur les HSA restantes	
TOTAL		1121,9	978	-143,9								1017,5	107,4		

Pour vote en Conseil d'Administration

csd (h)	Complément de service donné
csr (h)	Complément de service reçu
bmp (h)	Bloc de moyens provisionnés

VOTE : ... "Pour avis sur les principes généraux de ventilation de la DGH2021 par discipline"

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 30

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 28/01/2021

Réuni le : 09/02/2021

Sous la présidence de : Jery Cerisier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77

- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3

- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2020 comme suit :**

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Compte 10681 : 11919.85

Compte 10687 : 1469.63

Compte :

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non

Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0